

➔ « Vers des temps sans classe »



*Sandrine Tauziet et Patrick Taveau,
chefs de projet de l'opération pilote, Mars 2012*

Comme d'autres établissements, le Lycée agricole de Thuré fait le constat de l'évolution des publics et des limites du seul face à face. Depuis plusieurs années, les objectifs sont de répondre aux besoins des élèves, et de leur permettre de faire des choix dans la construction de leur emploi du temps.

Direction et équipes ont souhaité entrer dans une démarche expérimentale qui les conduit à une organisation globale au service des jeunes, de 7 heures à 22 heures, les équipes vie scolaire et pédagogiques étant mobilisées de concert.

L'expérimentation pédagogique n'est pas nouvelle à Thuré, elle passionne le directeur actuel, Jean-Michel Brégeon et une bonne partie de son équipe, mais elle était déjà de mise avec le directeur précédent, et même avec Danièle Mathiron, la première directrice dont le Lycée porte le nom. Ainsi, la réflexion et l'innovation pédagogique seraient un peu la marque de fabrique de Thuré.

À Thuré, les élèves de CAP et de Bac Pro, se voient proposer, au-delà des enseignements prévus dans les référentiels, un grand nombre d'ateliers, ou de rencontres avec les adultes, visant tantôt la résolution de problèmes, tantôt l'ouverture d'esprit.

Les dispositifs offerts aux élèves

• *Les ateliers du jeudi après-midi*

Les jeudis « hors classe » permettent aux élèves de travailler en petits groupes (6 à 8 élèves) sur des thématiques spécifiques de leur choix dans un registre varié : « maîtrise de soi et gestion du stress », « théâtre, expression vocale et corporelle », « dessin d'un aménagement paysager », « préparation des fiches en histoire-géographie », « reconnaissance des végétaux » ; « remédiation pour le calcul des intrants en agriculture », « connais-toi toi-même » ; « découverte du maraîchage »... De cette manière, les élèves abordent des points du référentiel, des problématiques en lien avec leur futur métier, également des thématiques transversales dans un cadre pédagogique différent.

Exemples de « parcours » d'élèves dans les ateliers du jeudi après-midi

Marion, 1^{re} Bac Pro CGEA choisit comme ateliers en janvier/février :

« Connais toi toi-même / Comptabilité-Analyse financière / Construire sa page internet » pendant 3 semaines puis « Dossier de synthèse / Techniques d'oral / Calcul de doses » et réglages les 3 semaines suivantes.

Loïc en 2^{de} NJPF :

– en novembre et décembre, il choisit en lien avec ce qu'a fait émerger l'entretien mené avec son adulte référent :

« Préparer des fiches en histoire géographie / Livret de compétences / Atelier Slam » les 3 premières semaines et « Théâtre, expression vocale / Maths en Poche / Orthographe », les 3 suivantes.

– en mars et avril :

« Initiation à la soudure à l'arc (2h) / Orthographe » et « Réseaux sociaux / Reconnaissance des végétaux / Initiation télescopique ».

• *Le bureau d'aide rapide*

Le BAR est ouvert sur le temps méridien le mardi, puis toute la semaine sur RDV. Il permet d'apporter une aide ponctuelle en répondant à une problématique particulière ou une question de cours. L'élève est ainsi libre de s'y rendre en fonction de ses besoins, par exemple : relecture du document écrit relatif à l'épreuve E6 du Bac Pro ; explicitation d'une consigne d'un exercice de mathématique...

Un BAR numérique est actuellement en projet.

• **Les études méthodologiques**

Elles se déroulent le mardi ou le mercredi soir de 17h30 à 18h45 ou pour les élèves de seconde sur l'heure banalisée du lundi de 11h30 à 12h30. Elles visent l'acquisition de méthodes d'apprentissage et d'organisation dans le travail, tout en favorisant l'entraide et la coopération entre élèves. Le fonctionnement pédagogique des études s'appuie sur la demande et les besoins exprimés par les élèves «sur le moment» (dossier à rédiger, devoir à préparer...). Elles sont également, en lien avec cela, l'occasion de travailler l'organisation à la fois **temporelle** (les devoirs de la semaine, la gestion de l'emploi du temps...); **matérielle** (classement des cours dans les classeurs et cahiers...) et **méthodologique** (élaboration de fiche de synthèse de cours...).

• **Les adultes référents**

En début d'année, est identifié pour chaque élève un adulte-référent (enseignant, infirmière ou assistant d'éducation) en sus du professeur principal. Cette relation d'accompagnement est marquée par un entretien de début d'année qui va aider l'élève à repérer ses points forts et ses difficultés afin d'effectuer un choix d'atelier du jeudi, réfléchi et pertinent. Tout au long de l'année, l'élève peut faire appel à lui pour faire le point tant sur son travail scolaire, que sur les compétences acquises dans le cadre extra scolaire. L'adulte référent le guidera ainsi vers les différents dispositifs d'individualisation existants dans le lycée. Au-delà de son rôle lié à l'individualisation et l'accompagnement scolaire l'adulte référent est surtout un adulte supplémentaire «à l'écoute» du jeune.

• **Les cafés psy**

Il s'agit d'un groupe de parole animé par un éducateur spécialisé et une psychologue, organisé une fois par mois de 20h à 21h30. L'objectif est de renforcer l'estime de soi des jeunes. Pour des cas particuliers, ce dispositif est prolongé par une permanence d'écoute.

• **Le Centre d'Accompagnement Individuel (CAI)**

À l'image d'un Centre de Ressources, sur « prescription » des enseignants, l'animatrice du CAI peut prendre des élèves pour retravailler des points de cours, des bases de calcul...

Elle organise aussi des séances de méthodologie et participe aux ateliers d'individualisation.

• **Les séances sur l'exploitation**

L'exploitation comporte un atelier de grandes cultures de 60 ha, un atelier horticole avec 1 500 m² de serres et une parcelle de 7 ha destinée au maraîchage, en conversion à l'agriculture biologique.

Sous la responsabilité du directeur d'exploitation ou d'enseignants techniques, et en contrepartie d'un rattrapage des cours le soir :

- les élèves de Bac Pro CGEA ont la possibilité de travailler sur l'exploitation en journée, en fonction des tâches à effectuer et de la météo ;
- les élèves de Bac Pro Horticulture participent aux opérations de production, dans le cadre des travaux pratiques ou de stages ;
- les élèves de Bac Pro Aménagements paysagers réalisent dans le cadre des travaux pratiques l'ensemble des opérations d'entretien sur le site du Lycée, ainsi qu'un chantier-école avec une collectivité.

Les élèves réalisent des travaux qui ont une finalité réelle, ce ne sont pas des travaux pratiques fictifs.

Ces séances donnent lieu à un conventionnement avec tous les élèves.

Quelle organisation et quels moyens ?

On s'en doute, la palette des choix offerts aux élèves et aux apprentis demande une solide organisation de projet.

- Un portage fort par l'équipe de direction, une démarche concertée

Le chef d'établissement, le proviseur-adjoint, la conseillère principale d'éducation et directeur d'exploitation sont largement moteurs et assument une bonne partie des contraintes que génère toute organisation offrant de la souplesse aux usagers. Le portage est fort, mais le projet ne s'impose pas à l'équipe, une véritable dynamique de groupe est à l'œuvre.

Le lundi matin, il est décidé de la liste des ateliers de la période, chacun prend connaissance de la liste des élèves dans son atelier, des salles, des changements, ...

« Au delà des réunions de début et de fin d'année, où les grandes lignes du projet se construisent, l'équipe se retrouve chaque lundi matin pendant 1 heure pour se concerter... Et la convivialité n'y est pas absente ! »

Le comité de pilotage des actions innovantes se réunit environ une fois entre chaque période de vacances. Un échange a lieu entre les différents acteurs pour harmoniser le fonctionnement et réajuster au besoin les dispositifs. C'est aussi là que se planifient un certain nombre d'actions.

- La mutualisation de 5 % de toutes les heures de cours

Chaque enseignant donne 2 à 5 % des horaires annuels prévus dans les référentiels pour sa discipline, et avec ce pot commun, les ateliers du jeudi après-midi sont organisés.

- La recherche de moyens financiers

Les moyens proviennent pour partie des moyens habituels des établissements prévus sur les marges d'autonomie, et de la réponse à divers appels à

projets de la région ou de l'État. Cela implique une veille permanente pour l'équipe de direction, et une absence de perspectives à terme. Une partie du projet consiste donc à pérenniser les actions avec les moyens dont l'établissement dispose (exemple des 2 à 5 % de mutualisation).

- À l'échelle de chaque action, une organisation précise,

Avec une personne responsable et des collaborateurs impliqués. Ainsi par exemple Sandrine Tauziet, CPE, est responsable de l'organisation des jeudis après-midi.

Cette action implique un grand nombre de sous-actions :

- le recueil des souhaits des élèves : adultes référents, prof. principal ;
- la constitution des ateliers, le choix des enseignants animateurs : Proviseur-adjoint, CPE, comité de pilotage ;
- l'affectation des élèves : CPE et adultes référents ;
- l'identification des salles : CPE et proviseur adjoint ;
- l'affichage des salles, des ateliers, des participants par atelier : Vie Scolaire ;
- la préparation du contenu des ateliers : les animateurs (enseignants ou assistants d'éducation) ;
- la régulation : « il y a toujours un élève mécontent, un enseignant absent, une salle prise, etc. ».

Évaluation, bilan de l'équipe, bilan des élèves

Ce large dispositif mobilise une équipe majoritairement très impliquée. L'organisation globale à la fois dans l'articulation des actions entre elles et dans leur mise en œuvre en constitue la pièce maîtresse. Ces deux entités réunies, une organisation structurée et structurante ainsi que l'implication de l'équipe constituent les conditions de réussite principales de la mise en œuvre de l'ensemble de ces actions tournées vers l'individualisation.

L'équipe pédagogique s'accorde à dire que le dispositif permet de s'adapter à l'hétérogénéité des élèves, de les rendre, en outre, autonomes et

acteurs de leur formation. « J'ai le temps de voir où sont les problèmes, pourquoi ils n'arrivent pas à apprendre ». Les temps sans-classe sont largement plébiscités par les enseignants, valorisant ainsi la relation pédagogique privilégiée qu'ils peuvent avoir face à des groupes restreints (8 à 10 élèves), mixés (les 2^{de} pro avec les CAPA) et volontaires (même s'ils sont fortement incités, ils choisissent les ateliers);

« On voit les élèves dans un autre contexte, on est orienté vers leurs attentes, on peut travailler sur leurs différences et leurs besoins. »

« on a des petits effectifs, et des élèves qu'on ne connaît pas, c'est plus chaleureux, ça permet de réaliser des activités qu'on ne peut pas faire en classe entière, ça sort du cadre de la classe »; « c'est extrêmement positif car cela contribue à améliorer le bien-être scolaire des

élèves et permet une approche plus globale de l'élève » ; « on crée de nouveaux liens avec des élèves qu'on ne connaît pas et on voit les élèves que l'on connaît autrement ».

Depuis la mise en place des actions d'individualisation, on constate une augmentation générale du taux de réussite aux examens (toutes filières et niveaux confondus : 87,8% en 2008, 96% en 2011) et surtout du nombre de mentions (toutes filières et niveaux confondus : 14 en 2008 ; 22 en 2011).

Paroles d'élèves : « on apprend mieux », « on découvre de nouvelles choses », « on passe un bon moment », « être en petits groupes c'est mieux », « ça nous aide pour les difficultés », « l'entente est meilleure avec les professeurs » « je me suis amélioré, j'ai appris des choses », « ça m'aide pour les CCF », « parfois on n'est pas dans l'atelier qu'on a choisi ».

Paroles d'élèves

- « On apprend mieux »
- « On découvre de nouvelles choses »
- « On passe un bon moment »
- « Être en petits groupes c'est mieux »
- « Ça nous aide pour les difficultés »
- « L'entente est meilleure avec les professeurs »
- « Je me suis amélioré, j'ai appris des choses »
- « Ça m'aide pour les CCF »
- « parfois on n'est pas dans l'atelier qu'on a choisi ».

Les conseils de l'équipe de Thuré

- Avoir des temps de concertation
- Commencer par des petites actions
- Travailler avec une équipe, même petite mais soudée, soutenue par une équipe de direction fortement engagée
- Faire confiance aux élèves
- Ne pas chercher l'adhésion totale
- Formaliser

Témoignage réalisé au sein du dispositif des opérations pilotes, mis en place par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère en charge de l'agriculture dans le cadre de la Rénovation de Voie Professionnelle, de 2010 à 2012.

